Département du Pas-de-Calais

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS

ANNAY, le 16 mai 2023

Arrondissement de Lens



EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE

200

FERMETURE DU PARKING DE LA RESIDENCE LA COURTILLE POUR LA FETE DES VOISINS LE SAMEDI 20 MAI 2023

N°151/2023

Nous, Yves TERLAT, Maire d'ANNAY SOUS LENS,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 131.1 et L 131.2,
- CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter le déroulement de la fête des voisins le SAMEDI 20 MAI 2023,

ARRETONS

ARTICLE 1:

Le parking de la résidence La Courtille sera fermé le SAMEDI 20 MAI 2023 de 17 h 00 à 23 h 00 (du n°48, résidence La Courtille au parking) pour permettre l'organisation de la fête des voisins.

ARTICLE 2:

Monsieur le MAIRE d'ANNAY SOUS LENS, Madame le Commandant de Police de CARVIN sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,